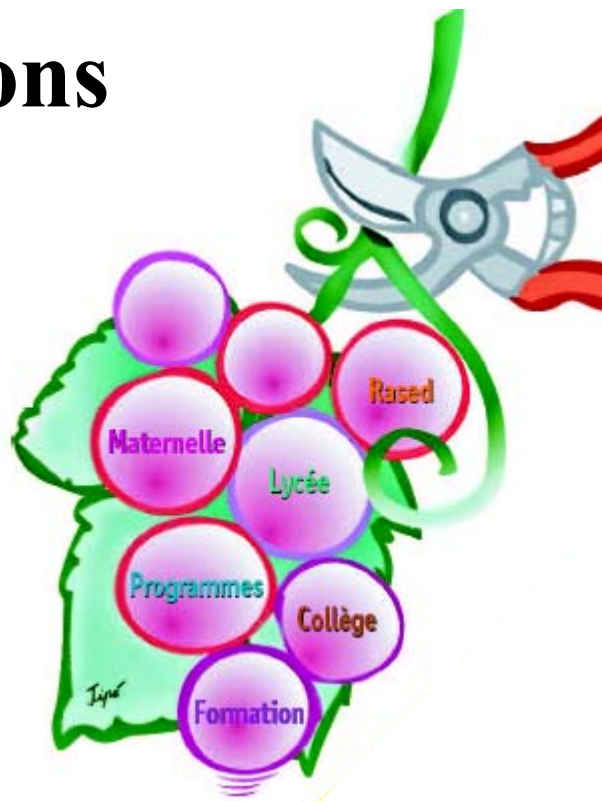


s'opposer & proposer!



Les raisons de notre colère



Chers parents,

Vous connaissez les enseignants, notamment par les contacts personnels que vous avez avec eux concernant la scolarité de votre enfant. Mais aujourd'hui, nous, enseignants, avons choisi de nous adresser plus collectivement à vous. Cette démarche peu habituelle correspond à une situation exceptionnelle...

Nous ne pouvons plus garder pour nous notre inquiétude face à une politique gouvernementale qui déstabilise et affaiblit l'École. Si nous sommes en colère, ce n'est pas pour des raisons de corporatisme même si, comme tous les salariés, nous sommes soucieux de nos conditions de travail et de rémunération.

Non, ce qui nous mobilise, c'est le sentiment qu'une série de mesures brutales, imposées sans concertation, sont en train de dégrader de façon irréversible notre système éducatif alors qu'il faudrait, au contraire, le soutenir pour le faire mieux fonctionner.

Il n'est pas possible par exemple de ne voir dans l'Éducation qu'un objet d'économies budgétaires comme les autres. Or, le budget de l'Éducation nationale prévoit la disparition de 13 500 emplois à la rentrée de septembre prochain et... le gouvernement y voit un minimum à reproduire sur les deux années suivantes : cela voudrait dire, au bas mot, 40 000 postes retirés en trois ans alors que les effectifs globaux d'élèves à accueillir seront à la hausse !

Dans cette affaire, le plus important, ce n'est pas que nous, enseignants, soyons touchés mais que nos élèves, vos enfants, risquent d'en subir les conséquences.

C'est pour cela que nous nous mobilisons. Bien entendu, vous avez la possibilité de vous informer et d'agir avec vos associations de parents d'élèves, notamment la FCPE. Mais il nous a semblé important, par ce document, de vous expliquer les raisons de notre démarche. En effet, avec l'avenir des enfants et des jeunes, c'est tout simplement l'avenir de notre pays qui se joue.

Bien cordialement

Luc Bérille, secrétaire général du SE-UNSA,
le 5 janvier 2009.

s'opposer & proposer !



Maternelle



Une vraie école avec
de la place pour les 2 ans...
pour **combien** de temps ?

La France a la chance de disposer d'une école maternelle publique et gratuite, enviée par tous les pays du monde.

Les enfants y sont accueillis à 3 ans, voire dès 2 ans lorsque les familles le souhaitent et qu'il y a des possibilités.

Dans cette école, guidés par les enseignants, les enfants apprennent et se construisent.

Mais le gouvernement a décidé de supprimer 13 500 emplois d'enseignants à la rentrée 2009. Là où dans l'école nous voyons tous des enfants, il y voit, lui, des économies à faire. Et tout spécialement à l'école maternelle, en particulier pour les tout-petits !

Exagération ?

- Rentrée 2002 : 37% d'enfants de 2 ans scolarisés.
- Rentrée 2008 : plus que 22%.

À ce rythme, quand le gouvernement s'attaquera-t-il au reste de l'école maternelle ? D'autant que, si dans la pratique 100% des enfants de 3 ans sont scolarisés, aucune obligation légale n'impose à l'État de le faire.

Stop : assez de cette incertitude !

Le SE-UNSA demande que la scolarité obligatoire commence à 3 ans et que, dans le cadre d'une politique d'accueil de la petite enfance, l'école maternelle reste une offre possible pour les 2 ans.



Gavage ou apprentissage ?

Les programmes scolaires, c'est important. Ils fixent ce que tout enfant, où qu'il habite, doit connaître et savoir faire.

L'an dernier, le gouvernement a brutalement modifié ceux de l'école sans demander l'avis de qui que ce soit. Nous, enseignants, nous efforçons de faire au mieux pour vos enfants, mais ces programmes sont de très mauvais outils !

Là où il faudrait que l'enfant soit acteur de ses apprentissages, le gouvernement le considère comme un récepteur passif. L'enfant n'est pas une éponge qu'il suffit de jeter dans l'eau pour qu'elle s'imbibe ! Pour apprendre, il faut aussi comprendre, faire soi-même, pas seulement répéter. Là où il faudrait des programmes proportionnés pour être véritablement acquis par tous, le gouvernement les a surchargés. Deux heures de classe en moins par semaine avec la suppression du samedi, plus de choses à faire apprendre : cherchez l'erreur !

**Stop, assez de démagogie. Apprendre, ce n'est pas si simple !
Nous avons besoin de programmes conçus dans l'intérêt
des élèves, pas d'une lubie imposée d'en haut.**



École : et quand l'enfant est en échec ?

La mission de l'École, c'est de faire réussir tous les élèves. Cela veut dire que, lorsqu'il y a une difficulté, l'École doit pouvoir y remédier.

- Une difficulté passagère ? Nous nous efforçons d'y répondre dans la classe, mais il faudrait apporter aux élèves concernés une aide plus individualisée. Or, dans les collèges et lycées, le ministère n'a construit aucun dispositif. Quant aux écoles, l'organisation de «l'aide personnalisée» décrétée par le ministère allonge la journée scolaire, au risque de fatiguer davantage les élèves. Nous pensons qu'elle serait beaucoup plus efficace dans le temps de classe.
- Une difficulté plus importante ? Il faut à ce moment-là des aides spécialisées. Dans les écoles, c'est le travail des Réseaux d'aides spécialisées aux enfants en difficulté (Rased). Or, le budget 2009 supprime 3000 emplois d'enseignants spécialisés, un tiers des Rased ! Et les enfants en difficulté dans tout cela ? C'est sur leur dos que se font les économies !

Stop : ensemble, exigeons le maintien des Rased !



À l'abandon

Dans la continuité de l'école, le collège est un moment clé de la scolarité obligatoire. Sa spécificité, c'est d'accueillir des élèves à un moment particulièrement délicat de leur développement, celui de la préadolescence.

Naguère «maillon faible» du système éducatif et à ce titre légitime objet d'attention, le collège a disparu des préoccupations ministérielles.

Avec l'école, le collège doit désormais faire acquérir à tous un socle commun de connaissances et de compétences. Pour cela, des outils nouveaux étaient promis : des livrets de compétences, une redéfinition du brevet... Tout est au point mort !

En revanche, lorsqu'il s'agit de faire des économies, le gouvernement s'active : à la rentrée 2009, les collèges devraient accueillir 8000 élèves de plus avec 4700 emplois en moins.

Stop ! Le collège doit être enfin mis en capacité de remplir son rôle.

Si, avec l'école, il doit faire acquérir à tous le socle commun, qu'on lui en donne enfin les moyens, en postes et en organisation pédagogique !



Une réforme, oui mais pour quoi faire ?

Le lycée, c'est notamment le moment où des choix d'orientation s'affinent pour les jeunes. Outre l'acquisition de nouvelles connaissances et compétences pour une poursuite d'études ou pour une insertion professionnelle, il doit donc aider les élèves et leurs familles à se déterminer.

Une réforme au pas de charge sous la contrainte d'économies budgétaires, comme le gouvernement a tenté de l'imposer, personne n'en veut.

Mais, pour améliorer la réussite de tous les élèves, une réforme est absolument nécessaire.

- En classe de seconde, à 15 ou 16 ans, on ne sait pas forcément ce que l'on veut faire ? Alors, les jeunes doivent pouvoir y découvrir les différents domaines pour choisir ensuite en connaissance de cause.
- Tous les élèves n'apprennent pas au même rythme ? Alors, il faut leur proposer des parcours souples et individualisés.
- Tous les élèves doivent devenir autonomes ? Alors, il ne faut pas compter que sur les familles, le lycée doit aussi les y aider.

Agissons ensemble pour une réforme qui marche, c'est-à-dire concertée, financée et visant clairement un seul objectif : la réussite de tous les élèves.



Enseigner : le seul métier qui ne s'apprendrait plus ?

Pour enseigner, un haut niveau d'études ne suffit pas ; il faut aussi connaître l'Enfant, la Jeunesse, et avoir une solide formation pédagogique. Pourtant, le gouvernement a décidé, seul encore une fois, de faire une croix sur la dimension professionnelle de la formation des enseignants !

Désormais, les IUFM, écoles professionnelles, sont dessaisis de la formation des enseignants au profit de l'Université. La connaissance pratique de la classe, l'apprentissage du métier sur le terrain passent au second plan. Le recrutement des enseignants se fera à master 2 (bac+5). Qui pourra se payer de telles études ? On réserve ainsi définitivement le métier à certaines catégories alors qu'enseigner à l'École publique, c'est accueillir et comprendre les élèves de toutes origines sociales.

**Arrêtons ce gâchis !
Les élèves ont droit à des enseignants bien formés.
S'il faut améliorer la formation des maîtres, c'est pour renforcer leurs compétences professionnelles.**